

CHAPITRE 18

LE PLAN D’ACTION : UN GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

18.1 LE PLAN D’ACTION

Une modification apportée à la loi sur l’aménagement et l’urbanisme implique que le schéma d’aménagement devienne un outil de planification orienté vers la mise en œuvre. À cette intention, le contenu obligatoire imposé par la Loi prévoit que le schéma d’aménagement et de développement doit être accompagné d’un plan d’action qui mentionne en outre les actions à entreprendre pour sa mise en œuvre, les partenaires concernés, la responsabilité de la coordination, les coûts et l’échéancier.

Le contenu du plan d’action découle des choix faits au niveau des orientations, des objectifs, des politiques et des moyens de mise en œuvre préconisés par le schéma d’aménagement. Le tableau 18.1 propose la liste des projets qui pourraient être réalisés à court et moyen termes. Cette liste devra être bonifiée au fil du processus de réalisation du schéma.

18.2 LES PROJETS PAR SECTEURS D’ACTIVITÉ

Voir le tableau à la page 18-3.

Tableau 18.1 Plan d’action

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mise en œuvre du Plan d’action local pour l’économie et l’emploi (PALÉE) 2011-2015 adopté par le CLD de la MRC de Charlevoix; Entreprendre l’élaboration d’un plan de développement de la zone agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Directeur général Agents de développement Aménagiste 	<ul style="list-style-type: none"> CLD de la MRC de Charlevoix UPA MAPAQ Table agro 	<p>PALÉE 2011-2015</p> <p>2013-2014</p>	Indéterminé
<p>Forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan de développement et d’utilisation du territoire de la Forêt du Massif 2011-2016 (mise à jour du plan prévue en 2011); Mise en œuvre du plan général d’aménagement forestier et du calcul de possibilités forestières 2010-2015 	<ul style="list-style-type: none"> Agent de développement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> Comité multiressources de la MRC MRNF 	<p>Plan de développement 2011-2016</p> <p>PGAF 2010-2015</p>	Indéterminé
<p>Délégation de la gestion foncière et de la gestion de l’exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l’État</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordination des opérations liées à la délégation de gestion en vertu d’une entente signée avec le MRNF et prévoyant le transfert des responsabilités à partir du 1^{er} avril 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagiste Agent de développement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> MRNF 	Entente 2011-2016	75 000 \$ annuellement

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
Culture et patrimoine <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan d’action triennal 2011-2013 adopté dans le cadre du renouvellement de l’entente de développement culturel avec le MCCF et suivi de la Politique culturelle adoptée en 2005 • Soutenir techniquement les municipalités à travers la réalisation de projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine; • Collaborer à la coordination du concours « <i>Les Prix du patrimoine bâti</i> » initié par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et qui se tient aux 2 ans; • Coordonner certaines actions de promotion et de soutien des bibliothèques municipales; • Procéder à l’inventaire des bâtiments agricoles; • Produire un site web destiné aux arts et à la culture présentant le calendrier des événements, le répertoire des acteurs culturels ainsi que le bottin des ressources qui leur sont destinées; • Adopter un règlement relatif à l’application du Fonds du patrimoine culturel québécois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de développement culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi de la MRC • Municipalités locales • Organismes culturels • MCCF 	Plan d’action 2011-2013	2011-2013 : 150 000 \$

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Sentiers récréatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et coordonner le développement d’un réseau de sentiers multifonctionnels au bénéfice de la population et de l’industrie touristique régionale reliant les sentiers nationaux reconnus (Sentier des Caps de Petite-Rivière-Saint-François à La Grande Traversée située dans le TNO selon un axe nord-sud). • Évaluer la faisabilité reliée à l’aménagement de bandes cyclables en bordure de la voie ferrée entre Petite-Rivière-Saint-François et Les Éboulements. • Soutenir financièrement les initiatives municipales visant à aménager des bandes et pistes cyclables interlocalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • Sentiers de la Capitale • Sentier Transcanadien 	<p>En continue</p>	<p>Indéterminé</p>

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Gestion des matières résiduelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan d’action du plan de gestion des matières résiduelles et contribuer à la diminution des matières résiduelles envoyées à l’enfouissement. • Coordination de deux collectes spéciales de résidus verts (feuilles mortes) annuellement; • Coordination d’une session de formation sur le compostage domestique annuellement; • Poursuite d’un service de récupération des plastiques agricoles; • Poursuite du projet-pilote de collecte des matières putrescibles à Baie-Saint-Paul étendu en 2010 à tous les résidants du périmètre urbain; • Développement continu des trois écocentres de la MRC situés à Baie-Saint-Paul, L’Isle-aux-Coudres et Saint-Urbain; • Assurer le suivi post-fermeture du LES de Saint-Placide qui est fermé depuis janvier 2009, conformément au Règlement provincial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de projet en environnement • Technicien en valorisation des matières résiduelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • Recyc-Québec • MDDEP 	<p>En continue</p>	<p>2,2 M \$ annuellement</p>

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter la MRC d’un schéma de couverture de risques en sécurité incendie permettant d’optimiser les ressources affectées à la sécurité incendie. • Assurer la réalisation et la coordination des actions prévues dans les plans de mise en œuvre des municipalités locales et de la MRC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs pompiers des municipalités locales • Comité de suivi de la MRC • MSP 	<p>Adoption et transmission au MSP : 2011</p> <p>Mise en œuvre 2011 et suivantes</p>	Indéterminé
<p>Développement social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les travaux du comité de suivi afin de mettre en œuvre les plans d’action de la seconde politique familiale (adoptée en 2009) et diversifier les services offerts aux familles sur le territoire de la MRC. • Poursuivre la coordination du Service d’accueil des nouveaux résidants et coordonner annuellement une nouvelle édition du Programme d’accueil des nouveaux résidants de la MRC qui se traduit par une activité d’accueil spéciale. • Entreprendre une réflexion concernant l’élaboration d’une politique ou d’orientations régionales concernant le logement abordable 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de développement rural (CLD) • Chargée de projet – Service d’accueil • Municipalités locales 	En continue	24 000 \$ annuellement

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Transport collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement continue d’un service de transport collectif interlocalités efficace et répondant aux besoins de la population, notamment des jeunes, des travailleurs et de la population plus âgée (démarré en 2003). Assurer la poursuite du service Expressbus de transport inter-MRC via une navette quotidienne entre La Malbaie et Baie-Saint-Paul, en collaboration avec Intercar (démarré en 2008). 	<ul style="list-style-type: none"> Directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> Transport adapté Charlevoix-Ouest (mandataire pour la gestion et l’opération des services) Municipalités locales MTQ 	En continue	153 190 \$ annuellement
<p>Réseau de fibres optiques et Internet haute vitesse (IHV)</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir financièrement l’entretien du réseau de fibres optiques construit dans le cadre du Programme Villes et villages branchés en 2008. Développer des façons de faire permettant d’optimiser les outils et les équipements informatiques de même que les services offerts à la population par les municipalités et la MRC (téléphonie IP notamment). Favoriser l’accès à IHV aux secteurs et entreprises non desservis dans le cadre du programme Communautés rurales branchées. 	<ul style="list-style-type: none"> Directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> Commission scolaire de Charlevoix MRC de Charlevoix-Est Municipalités locales MAMROT (IHV) 	<p>En continue</p> <p>Projet de desserte IHV : 2011</p>	<p>Entretien réseau de fibres optiques : 15 570 \$ annuellement</p> <p>Projet de desserte IHV : 670 310 \$</p>

Tableau 18.1 Plan d’action (suite)

Secteur d’activités	Personne responsable au sein de la MRC	Partenaires	Échéancier	Budget anticipé
<p>Loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les activités de loisir via une promotion régionale et une collaboration plus étroite entre les municipalités locales. • Diversifier les activités offertes localement et appuyer les municipalités à travers leurs projets de développement du loisir. • Assurer la mise en œuvre des actions prévues au plan d’action 2011-2013 en matière de diversification des loisirs municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de développement en loisir 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales • Agent de développement rural (CLD) • Comité de suivi de la MRC 	Plan d’action 2011-2013	51 000 \$ annuellement
<p>Urbanisme municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des plans et règlements d’urbanisme municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités locales 	2012-2014	Indéterminé
<p>Développement éolien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration au développement du parc éolien de la Rivière-du-Moulin (secteur TNO Lac-Pikauba) • Contribuer à générer des retombées économiques liées au développement du parc éolien sur le territoire de la MRC • Évaluer la pertinence pour la MRC de développer un partenariat financier avec les promoteurs de parcs éoliens 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des maires 	<ul style="list-style-type: none"> • CLD de la MRC de Charlevoix 	2011-2014	Indéterminé

